

ESSAI D'ELABORATION D'UN MODELE TERMINOLOGIQUE / TERMINOGRAPHIQUE VARIATIONNISTE

Pierre Auger*

RÉSUMÉ: Le texte qui suit traite du phénomène de la variation dénomminative dans les terminologies et des différentes formes qu'elle emprunte. La prise en compte de ce phénomène constitue une tendance relativement nouvelle chez les terminologues amenée par la socioterminologie et issue tout naturellement de la terminographie à base de corpus. Le présent texte présente cette nouvelle tendance variationniste et cherche à démontrer comment elle est en train de modifier la pratique même de la terminographie et ses descriptions. À la base de ces modifications il y a la remise en question du principe wüstérien de la bi-univocité du terme. Pour la terminologie, cela revient dans les faits à admettre des phénomènes comme la polysémie et la synonymie traditionnellement considérés comme aberrants ou, à tout le moins, interférants dans les discours de LSP. Pour gérer adéquatement la synonymie (variation dénomminative), nous proposons dans cet article l'utilisation de marques spécifiques (chronolectales, topolectales, sociolinguistiques, socioprofessionnelles) propres à orienter pragmatiquement l'utilisateur dans les différentes situations langagières rencontrées. Le texte présente enfin un modèle terminographique de données adapté à une description terminologique variationniste.

MOTS-CLÉS : variation dénomminative; terminologie; socioterminologie; polysémie; synonymie.

* Université Laval, Québec, Canada.

RESUMO: O texto a seguir trata do fenômeno da variação denominativa nas terminologias e das diferentes formas de que ela se reveste. A consideração deste fenômeno constitui uma tendência relativamente nova entre os terminólogos, influenciada pela socioterminologia e proveniente da terminologia com base em corpus. Este texto apresenta essa nova tendência variacionista e procura demonstrar como ela está modificando a própria prática da terminologia e suas descrições. No cerne destas modificações encontra-se a discussão do princípio wüsteriano da biunivocidade do termo. Para a terminologia, isso implica a aceitação de fenômenos como a polissemia e a sinonímia, tradicionalmente considerados como aberrantes ou, ao menos, interferentes nos discursos das línguas de especialidade. Para determinar adequadamente a sinonímia (variação denominativa), propomos neste artigo a utilização de marcas específicas (cronoletais, topoletais, sociolinguísticas, socioprofissionais) próprias para orientar o usuário nas diferentes situações relativas à linguagem com que ele se depara. O texto apresenta enfim um modelo terminográfico de dados adaptado a uma descrição terminológica variacionista.

UNITERMOS: *variação denominativa; terminologia; socioterminologia; polissemia; sinonímia.*

I- Introduction

Tenter de rapprocher des notions apparemment aussi opposées que celles de "terminologie" et de "variation linguistique" peut sembler à première vue une tâche difficile, voire impossible. Le sujet présenté dans le cadre d'une école de terminologie comme celle-ci qui se tient à São Paulo vient explorer des voies nouvelles pour la science terminologique et la terminographie contemporaines. En effet, l'histoire même d'une discipline aussi normalisatrice que la terminologie nous amène le plus souvent à considérer les LSP comme des systèmes construits et sans failles, essentiellement contrôlés afin de pouvoir assumer les rôles fonctionnels auxquels on les destine. Une revue de la littérature scien-

tifique la plus récente fait ressortir une implacable convergence à considérer les terminologies comme des objets monolithiques constitués par des termes univoques renvoyant à des notions uniques et monoréférentielles. Dans un article pour un collectif consacré à la socioterminologie, Yves Gambier s'attaque à ce dogme des terminologues que résume bien le romaniste Bodo Muller lorsqu'il écrit (en le prenant à son compte) que "L'origine géographique des locuteurs [de LSP] et le groupe social dont ils font partie ont aussi peu d'importance que leur culture générale" (REF) confirmant par là la perception généralisée de l'imperméabilité des discours spécialisés et donc des terminologies à toute forme de variation. Yves Gambier affirme alors que "l'indépendance du "registre" par rapport aux paramètres géographiques et sociaux des locuteurs-spécialistes est un autre point de vue aveugle, il occulte les conditions d'élaboration, de diffusion des notions et des termes, faisant comme si la communication dite spécialisée était atemporelle, ahistorique, asociale." (Gambier 1991, p.33). Le linguiste avait préalablement dénoncé la tyrannie imposée par le découpage des terminologies à de strictes catégorisations en domaines pour mieux nuire à leur migration interdisciplinaire. Cette nouvelle attitude visant à ouvrir les terminologies à la variation comme étant des objets qu'il faut adapter aux contraintes du temps, de l'espace, de l'objet à définir et surtout au locuteur-usager a fondé une nouvelle discipline qu'on appelle maintenant la socioterminologie.

II- Historique

C'est avec le courant aménagiste né dans les années 1970 et issu de la théorie sociolinguistique que prendra forme à la fin des années 70 la socioterminologie, à la lumière des expériences en cours (cf. l'application de la Charte de la langue française et la francisation des entreprises au Québec, de la Llei de Normalització Lingüística a Catalunya (Catalogne); les travaux du Groupe de Rouen (France) avec Guilbert, Marcellesi, Guespin, Gaudin). C'est aussi grâce aux travaux de linguistes comme Aléong, Auger, Cabré, Corbeil, Daoust, Faulstich, Gaudin, Guespin, Fossat, Heller, Martin, Maurais portant sur une la sociologie du terme qu'a pu

se développer le courant socioterminologique qui nous conduit jusqu'à aujourd'hui. Historiquement, la terminologie avait connu un essor remarquable à partir des années 30 avec les travaux de Wüster, elle en est ressortie dans les années 70 encarcannée dans une théorie rigide qui, au nom de la bi-univocité du terme, l'avait éloignée de sa composante sociale par nature sujette et incitative à la variation. Un contemporain de Wüster, D.S. Lotte, fondateur de l'École soviétique (ca. 1930) a affirmé la primauté du contexte et du discours au sein duquel le terme reçoit sa valeur, il admet une synonymie relative et ce en opposition à Wüster. On peut dire que Lotte annonce le courant socioterminologique déclaré dans les années 1980. Un autre terminologue russe, Kandelaki, va plus loin que Lotte et prône des définitions multiples du terme basées sur l'information textuelle, admettant donc la polysémie, dans une certaine mesure, en affirmant que c'est le contexte qui détermine la valeur sémantique du terme. Un de leurs collègues, russe lui aussi, Marusenko, va jusqu'à mettre en doute l'efficacité de la normalisation officielle qu'il considère déconnectée des discours technico-scientifiques. On retrouve là en germe l'essentiel de ce courant théorique qu'on a plus tard baptisé du nom de socioterminologie.

La socioterminologie a été définie récemment, entre autres, par Gaudin du groupe de Rouen comme une "Pratique sociale plus que science, la terminologie doit prendre en compte la dimension discursive de l'utilisation des termes." (Gaudin, 1993, p.179). Aux fins de cet exposé, on posera comme première balise idéologique que la socioterminologie a reconnu la variation linguistique (surtout lexicale bien sûr) comme composante "normale" des discours de LSP dont doit tenir compte le terminologue et qui doit lui servir de base dans ses travaux de terminographie. Pour la terminologie, cela revenait dans les faits à admettre des phénomènes comme la polysémie et la synonymie traditionnellement considérés comme aberrants ou, à tout le moins, interférants dans les discours de LSP.

Pour nous ramener au titre de cette séance de travail, on doit admettre qu'il existe une opposition conceptuelle de nature entre "variation" et "unification" (plus souvent dénommée normalisation et standardisation en français). Sujet toujours impor-

pour la théorie terminologique, de même que pour la pratique terminographique parce qu'opposant toujours le monde de la terminologie en deux clans ennemis les uns, les terminologues postwüstériens qui tentent de réconcilier la terminologie avec les besoins contemporains (aménagement terminologique, industries de la connaissance) tout en demeurant fidèles au maître de Vienne, les autres, les terminologues plus près de la linguistique sociale orientés vers la description et la représentation des usages, et naturellement variationnistes. À défaut de voir réconcilier ces deux idéologies opposées, l'observateur avisé dira temporairement que la terminologie comme discipline, selon la situation, penchera vers l'un ou l'autre de ces deux pôles. Par exemple, on peut probablement affirmer sans commettre d'impair que les terminologies naturelles sont différentes des systèmes dénominatifs symboliques et nomenclaturaux qui eux sont univoques par définition et donc que ces terminologies naturelles sont "plus ouvertes" au phénomène de la variation.

Ainsi une hiérarchisation des systèmes de dénomination permet de mesurer la "tolérance" à la variation : plus un système s'approche du langage symbolique et moins il tolère la variation lexicale qui diffère du modèle "symbole - terme" ou "formule - terme nomenclatural élaboré - terme général".

Une hiérarchisation des terminologies comme celle développée par A. Rey (1992) et qui va du plus abstrait au plus concret définit cinq niveaux qui sont les suivants:

a) Nomenclatures scientifiques

caractéristique: issues de classifications systémiques, admettent une synonymie très contrôlée (p.ex. 1 pr litre, Cu pour cuivre)

a.1 nomenclatures symboliques : la matière (ex. NA,CU symboles chimiques), la quantification (ex. les symboles du S.I.: m, cm, mm).

a.2 nomenclatures des sciences naturelles: < l'observation de l'univers, classification de type genre/espèce (ex. botanique *Pinus strobus* L., biologie *Branta canadensis*).

b) Terminologies scientifiques

caractéristique : issues de la théorisation de notions et leur organisation dans les sciences, admettent une synonymie relative qui s'exprime par une variation inter-théorique.

Ex. Terminologie de la physique (atome, anion, cation...)

c) Terminologies techniques

caractéristique : issues de l'élaboration de savoir-faire, admettent les synonymes complets, mais sont le lieu de prédilection des normalisateurs.

Ex. Terminologie de la plomberie (raccord, tube, valve, robinet, soudure)

d) Terminologies d'argots de métiers

caractéristique : issues des groupes socioprofessionnels et limités à ces groupes (proche des idiolectes), sont par nature perméables à la variation

Ex. salle d'op (méd.), bécane (micro-ordinateur (informatique))

e) Terminologies publicitaires

caractéristique : issues de la démocratisation technique et des impératifs de la consommation, admettent une multiplicité de désignations

Ex. fun-board, bière d'hiver, pizzaghetti...

Les auteurs rendent compte d'un tiraillement dans leurs travaux, esquissant de façon plus ou moins soutenue le phénomène de la variation, mais peu d'entre eux, hors les sociolinguistes, viennent à prôner une terminologie résolument variationniste. Comme quoi il y a loin bien souvent de la coupe aux lèvres en cette matière. Ainsi Sager, après avoir dit que les LSP sont sujettes à la variation lexicale et que cette variation est contrôlée pragmatiquement par les usagers spécialistes qui connaissent la "valeur discursive" des variantes et utilisent celles-ci dans leurs

stratégies discursives, réaffirme le besoin qu'ont les LSP d'être strictement contrôlées afin de pouvoir servir de véhicule privilégié des connaissances humaines ou tout au moins qu'il revient à la terminographie de documenter ces variantes pour le bénéfice des usagers spécialistes:

On the semantic level general language is regularised in a process which is documented in dictionaries. But the system always permits variation, as can be seen in the divergence among dictionaries. Only in the special reference of restricted subject language does unification find scope since this is the area in which fixation of designation is imperative. Furthermore, standardisation can only be applied to codified knowledge. We therefore do not normally think of standardisation as applicable to language but rather consider it an activity in the sphere of the manufacture of goods, quality or safety control of production. Only exceptionally do we see a necessity of standardising language as, e.g. in legal contracts, safety regulations, or similar official documents. (Sager, 1990, p.123-124)

Plus loin, l'auteur verse dans une attitude plus libérale envers la variation lexicale (terminologique):

There are two possible starting points for studying this technique or communication strategy:

1. Any one term can have a number of context-conditioned synonyms, of which abbreviated forms are a subset. Language users, i.e. specialists know these forms and also their mode of employment.
2. Special language users, just as general language users, know a number of techniques of alternative designation and apply these with a certain degree of freedom to particular text types and communicative situations.

These two assumptions are not mutually exclusive and may, indeed, both be true so that in any one field and for any one *term it should be possible to list:*

- a) the existing and fully acknowledged variants, and
- b) the techniques available for variant production either by word-category, word-structure, subject field, or communicative situation (e.g. spoken/written, formal /informal). (Sager, 1990, p.214)

Sager affirme là que le besoin de variation lexicale/terminologique s'exprime différemment d'un type de texte à un autre, mais que ce besoin existe bel et bien et qu'en cela les LSP ne sont pas en reste de la langue générale (ou commune).

Chez Kocourek (1991), on retrouve à peu près la même affirmation, lorsqu'il écrit que "Puisque la langue de spécialité est un sous-ensemble de la langue entière, elle est sujette à la variation linguistique, historique et géographique de celle-ci."

On verra plus loin que peu de linguistes de spécialité sont allés aussi loin qu'une reconnaissance totale de la légitimité sociale de la variation.

Wüster avait pris de Saussure une approche résolument rationaliste qui a trouvé sa perfection dans ce qu'il a appelé la normalisation terminologique, acte prescriptif par lequel on fait correspondre à des notions clairement définies des dénominations uniques qui peuvent être totalement immotivées (i.e. arbitraires), à la limite même créées sur le champ et absentes de l'usage ce qui, par contre, n'enlève rien à leur aptitude à dénommer. D'ailleurs, chez Wüster, le fait que l'approche onomasiologique soit à l'origine de l'acte terminographique favorise cette vision rationaliste de la dénomination du monde à laquelle on a souvent reproché d'être désincarnée des discours spécialisés réels (sociolectes/idiolectes). Position poussée à l'extrême de l'arbitraire du signe de Saussure, le choix terminologique devient parallèlement un acte arbitraire. Aussi la terminographie s'est-elle tenue loin de l'exploitation des corpus "scientifiquement constitués" et donc représentatifs, pour, au mieux, exploiter plutôt des textes choisis comme caution aux choix terminologiques et rehaussant au rang de norme une variété linguistique particulière (cf. banques de terminologie les plus connues) et au pire ne pas documenter du tout ces choix (cf. les normes terminologiques ISO).

C'est ainsi que la notion de contexte est étrangement absente des méthodologies de travail wüsteriennes et ce au profit d'actes terminographiques originaux comme la définition, le classement et la représentation des notions (p.ex. la définition terminographique, l'explicitation des liens notionnels, la création de termes non-ambigus pour dénommer les notions)."

Mais en même temps l'idéologie rationaliste de Wüster l'a amené à privilégier la construction directe de terminologies pour maximiser leur pouvoir dénommatif qui exclut d'emblée l'ambiguïté et ses causes principales, la synonymie et la polysémie. Cette idéologie donc qui exclut dès le départ l'exploitation d'un corpus textuel à des fins terminographiques, base jugée insuffisamment scientifique parce que fondée sur des discours potentiellement ambigus.

Déjà, on l'a vu précédemment, chez des contemporains de Wüster, des représentants de l'École russe de terminologie (Académie des sciences de Moscou), on peut trouver une remise en question de la théorie wüsterienne qui refuse d'emblée la variation terminologique, malgré la diversité des discours technico-scientifiques, tout comme la sacro-sainte biunivocité du couple dénomination/notion qui elle exclut la synonymie comme la polysémie dans les terminologies normalisées.

La socioterminologie issue de l'École lexicopolitique de Rouen (Guilbert, Marcellesi, Guespin, Gaudin et alii) et du courant aménagiste en terminologie (Québec et Catalogne) est venue confirmer l'importance de fonder les analyses terminologiques sur l'observation de textes ou de documents oraux réels. Des concepts-clés propres à la socioterminologie comme l'éditologie et la normaison suggèrent une construction de la science à travers la création textuelle, ce qui amplifie encore le rôle central du texte en terminologie.

Mieux encore, on peut dire que la machine, au contraire de l'humain, permet une véritable "mise à plat" des moyens d'expression mis en oeuvre dans les discours spécialisés et donc d'obtenir une image de la variation linguistiquement plus conforme à la réalité. De plus, cette image est non seulement plus fidèle, mais infiniment plus détaillée, résultat d'une exploration systé-

matique du texte de LSP. En bref, on peut dire que pour analyser l'usage, le corpus est un outil incontournable.

III- Variation linguistique et terminologie

La variation en terminologie est de nature exclusivement lexicale comme on peut s'en douter, elle met en cause deux phénomènes linguistiques insuffisamment décrits dans les théories du mot et qui sont la synonymie d'une part et la polysémie d'autre part. Souvent présentés comme des phénomènes déstructurants par les terminologues, le premier met en cause le foisonnement lexical qui pèche contre l'économie linguistique (richesse pour les uns, nuisance chez les autres), ce qui n'est pas le cas du second. Par contre, tous deux sont visés comme sources d'ambiguïtés et constituent des écueils de taille pour les systèmes de traitement automatique de la langue naturelle qui doivent obligatoirement lever ces deux types d'ambiguïté préalablement à tout traitement. Nous verrons plus loin dans le détail toutes les formes qu'empruntent ces deux phénomènes linguistiques méconnus dans une bonne mesure.

Aménagement terminologique et variation

Aux fins du présent exposé, nous considérerons que la variation linguistique est aussi une caractéristique des LSP et que cette variation est utile et nécessaire aux différentes communautés linguistiques pour parler du monde et de ses réalités, les nombreux types d'écrits/textes technico-scientifiques sont en bonne partie modulés par la VL et tirent leur personnalité de l'infini faculté de reformulation qui fonde justement la VL. En transposant cette nouvelle vision des LSP "variantes" à nos préoccupations de terminologues engagés à divers degrés dans des activités d'acquisition ou de transferts terminologiques qui viennent soutenir la réalisation de projets d'aménagement linguistique comme la francisation des entreprises au Québec, la gestion des langues européennes dans une Europe unie ou l'instrumentalisation de la traduction dans le contexte d'une Amérique

linguistiquement diversifiée et qui utilise des variantes de langues européennes comme l'espagnol, le portugais et le français, nous serons amenés à accepter au départ des principes sociolinguistiques qui vont modifier de manière substantielle nos façons traditionnelles de faire:

1) Malgré une tendance certaine à la monoréférentialité, les LSP sont sujettes à la variation et cette variation assure en bonne partie l'infinité des reformulations nécessaires à la production des différents types (genres) de textes spéciaux.

Corollaire socioterminologique: Vus les divers niveaux d'usagers qu'implique une LSP comme objet social complexe et mode d'interaction langagière variée, il est illusoire de vouloir imposer (implanter) des terminologies uniques de type standard.

2) Décrire le lexique d'une LSP, c'est obligatoirement prendre en compte la description de cette grande variation des moyens d'expression que possède une langue.

Corollaire socioterminologique: A priori, mais sans les rechercher, les phénomènes de synonymie et de polysémie sont des réalités avec lesquelles doit composer méthodologiquement le terminologue en réalisant des travaux terminographiques.

3) C'est auprès des usagers d'une LSP que le terminologue doit rechercher les différents usages terminologiques en vue d'effectuer les choix de termes nécessaires à une collation terminologique représentative et efficiente.

Corollaire socioterminologique: La grande variété des textes disponibles pour une LSP constitue une mine d'information irremplaçable pour le terminologue afin de rendre compte du degré de variation terminologique existant dans un domaine précis du savoir humain. Seule une terminographie basée sur l'exploitation de corpus spécialisés peut rendre compte linguistiquement de cette variation.

4) L'inventaire de la variation terminologique dans une LSP doit se fonder sur une observation systématique des synonymes et des polysèmes effectivement utilisés dans les textes.

Corollaire socioterminologique: Tout travail terminographique pour être valable doit obligatoirement consigner tous les termes effectivement utilisés pour dénommer une notion.

5) Un travail terminographique valable ne peut faire table rase des différents usages qui ont cours dans une LSP pour proposer un nouvel usage monosémique, unique et souvent importé de l'extérieur.

Corollaire socioterminologique: C'est dans les textes disponibles que se retrouvent les termes en usage pour une LSP donnée.

Voyons maintenant la portée de chacun de ces principes dans l'activité terminographique qui guideront le terminographe-aménagiste. Nous assisterons en même temps à la mutation de ce dernier de travailleur-en-cabinet à celui de terminologue de terrain, ce qui en soi est une révolution par rapport à la tradition terminographique wustérienne.

1) Malgré une tendance certaine à la monoréférentialité, les LSP sont sujettes à la variation et cette variation assure en bonne partie l'infinité des reformulations nécessaires à la production des différents types (genres) de textes spéciaux.

Corollaire socioterminologique: Vus les divers niveaux d'usagers qu'implique une LSP comme objet social complexe et mode d'interaction langagière variée, il est illusoire de vouloir imposer (implanter) des terminologies uniques de type standard.

ou une terminologie importée de l'extérieur qui n'est jamais implantable directement

Les premiers travaux québécois générés par l'avènement du concept de "francisation des entreprises du Québec" dès les années 1970 l'ont été sous la contrainte du "faire vite" en consi-

dération de l'immense chantier terminologique à mettre en place et à rendre opérationnel. De même la mise sur pied d'une banque de terminologie (la BTQ d'alors) pour soutenir pareil chantier a obligé les organismes aménagistes à adopter un rythme rapide de rattrapage. C'est ainsi qu'on a cru au départ qu'il convenait en priorité d'importer les terminologies françaises disponibles d'outre-Atlantique (de France surtout) quitte à les "adapter", au besoin, à leur nouvel environnement socioculturel. Sous-jacent à cette pratique, il y avait bien sûr l'idéologie de la norme terminologique unique farouchement antivariationniste. On s'est dit alors que tant qu'à imposer des termes en langue française pour remplacer des termes empruntés à l'anglais, on pourrait en profiter pour proposer des terminologies de type français standard. Dans les faits, des résultats inégaux ont été obtenus de cette pratique pour ce qui regarde les travaux terminologiques. Pour être juste avec les aménagistes d'alors, il faut dire que des secteurs à contenu géoculturel fortement divergents (entre la France et le Québec pour être plus précis), comme c'est le cas pour le domaine de la boucherie et de la coupe des viandes qui divergent considérablement selon que l'on soit en France ou au Québec, ont fait l'objet d'un aménagement terminologique particulier pour s'ajuster aux différences observées dans les pratiques socioprofessionnelles. Il en fut également de même pour des domaines aussi différents que l'actuariat ou la mécanisation forestière, domaines dénotant des pratiques différentes selon que l'on soit situé de part et d'autre de l'Atlantique. Par contre, des domaines davantage unifiés comme la mécanique industrielle, la métallurgie ou l'exploitation minière ont vu leurs terminologies respectives presque intégralement importés et donc en définitive peu adaptés. C'était l'époque des missions terminologiques en France sous l'égide de la coopération institutionnelle France-Québec, missions mises sur pied par les institutions pour mettre les spécialistes et les travailleurs québécois en contact avec une terminologie française "unique". Si l'on voulait mesurer l'implantabilité de l'une ou l'autre catégorie de terminologie (unique ou adaptée), il est évident que les succès d'implantation concernent davantage les terminologies naturalisées et adaptées qui comportaient un contenu local assez substantiel. C'est vers ces con-

clusions que convergent de façon générale les différentes études de mesure d'implantation terminologiques exécutées ces dernières années au Québec. Nous verrons toutefois plus loin qu'il faut moduler cette assertion selon que l'on touche à l'une ou l'autre des strates hiérarchiques de l'entreprise. De façon générale, les strates hiérarchiques supérieures sont plus perméables aux terminologies de type normalisées, de la même façon, pour les domaines d'entreprises oeuvrant dans des secteurs à forte composante scientifique (chimie, génétique, microbiologie, agronomie), les nomenclatures systématiques hypernormalisées conservent leur plein droit, on observe alors peu de variation si ce n'est de type "scolaire" ou dénominatif. Au contraire, les strates hiérarchiques moins élevées des entreprises seraient naturellement plus accueillantes à l'égard de la variation et plus revêche par le fait même à adopter et à utiliser des termes issus du standard franco-français. Cette polarisation semble à première vue correspondre à l'opposition souvent rappelée entre langue écrite et langue orale. En effet, plus on monte dans la hiérarchie de l'entreprise, plus la langue des dirigeants vient à se confondre avec la langue (officielle) de l'entreprise telle que produite dans ses écrits. Concrètement plus on approche de la tête de l'entreprise, moins on accepte la variation terminologique et inversement plus on descend dans la hiérarchie, plus on s'approche de la langue du travail et donc des discours oraux.

Toutefois, la situation nous renvoie des signaux différents si l'on regarde le phénomène sous l'angle de la langue de spécialité (LSP) et sa composante textuelle dominante si l'on réfère à la terminographie proprement dite d'orientation textuelle. Aborder l'univers textuel d'une LSP c'est aborder un univers disparate si l'on considère la multitudes des genres d'écrits produits dans une LSP, variété d'écrits classables sur une abscisse (axe horizontale) : échelle cognitive (degré de spécialisation) et sur une ordonnées (axe verticale) : échelle sociolinguistique. Dans un cas comme dans l'autre, la variation terminologique est l'élément modulateur par excellence du "genre de texte" : quel contenu ?, par qui ? (rédacteur), pour qui ? (lecteur ciblé).

2) *Décrire le lexique d'une LSP, c'est obligatoirement prendre en compte la description de cette grande variation des moyens d'expression, particulièrement le lexique.*

Corollaire socioterminologique: A priori, mais sans les rechercher, les phénomènes de synonymie et de polysémie sont des réalités avec lesquelles doit composer méthodologiquement le terminologue en réalisant des travaux terminographiques;

ou Le mythe des terminologies uniques pour l'entreprise.

Les organisations humaines, les entreprises par exemple et a fortiori les grandes entreprises représentent un univers structurellement complexe. Au plan vertical, la structure organisationnelle délimite des grands secteurs spécialisés pour l'exercice de certaines fonctions managériales fondamentales auxquels viennent se greffer des groupes humains qui, pris isolément sont fort disparates et qui ont chacun des besoins langagiers spécifiques. Certaines de ces fonctions sont communes à toutes les entreprises, d'autres particulières à son secteur d'activités ou à son type d'organisation. En se référant au cas du Québec dans les années 70, l'OLF avait opérationnalisé ses activités terminologiques selon cette intuition en distinguant les terminologies dites de "tronc commun industriel" pour les secteurs organisationnels que l'entreprise partage avec le plus grand nombre d'entreprises (direction, gestion financière, gestion des ressources humaines, entretien etc.), (en les distinguant donc) des terminologies spécifiques au secteur d'activités de l'entreprise (entreprise de service, entreprise de secteur primaire ou secondaire). Cette analyse a permis à l'Office d'organiser les travaux de terminologie à effectuer dans le cadre de la francisation des entreprises. Implicitement, l'OLF reconnaissait en même temps un caractère plus normatif et donc moins variationniste au premier groupe (TCI) de façon à éviter le piège d'une variation étendue et génératrice de terminologies parallèles se contredisant l'une et l'autre. Malheureusement, l'Office n'a jamais pu à cette époque articuler son action sur une politique définissant le degré de latitude qui devrait être accordée aux contenus terminologiques par rapport au français central

(standard). Cette lacune a fourni aux terminologues une justification pour l'élaboration de terminologies à contenus peu convergents qualitativement parlant : les plus normalisateurs s'en sont donnés à cœur joie, allant parfois jusqu'à proposer des contenus complètement étrangers, d'autres plus laxistes ont tenté de gérer un certain degré de variation dans les limites du mandat de l'organisme tel que défini en 1977 par la Charte de la langue française. Toutefois, et à la décharge de l'organisme, plusieurs réflexions ont été conduites pour rationaliser les activités terminographiques de l'organisme, avec en filigrane, cette intuition que l'entreprise met en oeuvre des types variés de communications (cf. divers questionnaires destinés à l'analyse linguistique des entreprises sous gestion).

Donc, pour résumer un peu, la structuration verticale de l'entreprise impose d'emblée une diversification importante des univers terminologiques à décrire et à implanter : direction, gestion (financière, du personnel), recherche – développement – conception, production, marketing – publicité – documentation. Chacun de ces secteurs vitaux de l'entreprise actualise des situations spécifiques de communication sujettes à plusieurs niveaux de variation : – hiérarchique (c.a., haute direction, cadres supérieurs et intermédiaires, cadres techniques, agents de maîtrise, personnels de bureau, professionnels de toutes orientations, ouvriers spécialisés, manœuvres), – socioprofessionnels (gestionnaires-administrateurs, professionnels-comptables, ingénieurs, psychologues, médecins-, techniciens et hommes de métier de tous ordres), – informationnels (écrivain/non-écrivain, rédacteurs d'écrits normatifs ou non, spécialisés ou non, traducteurs, documentaliste), – sectorielle (gestion – TCI, spécialisé ou non domaine d'activité, spécialisé ou non d'autres domaines d'activités). On touche ici à cette complexité structurelle propre à toute grande entreprise qui devrait déteindre sur le matériel terminologique dont elle a besoin pour fonctionner efficacement en français à chacun de ses niveaux. Théoriquement, il faudrait établir un modèle normatif pour chacun de ces niveaux en précisant le degré de variation qu'exige chacun des groupes d'utilisateurs impliqués. Tâche énorme, il va sans dire, aux limites extrêmes du faisable (ou du souhaitable peut-être). A tout le moins, on retien-

dra que les activités d'implantation terminologique doivent prendre en compte cette multiplicité des niveaux langagiers de toute organisation humaine. Ainsi un ingénieur ne s'exprime pas comme un manoeuvre pour parler de son travail, le premier écrit beaucoup dans l'exercice de son travail, le second très peu et seulement pour inscrire de courts messages ou annotations, le premier a d'importants besoins de terminologie pour communiquer, le second de quelques dizaines de termes tout au plus.

En présumant que ce qui a été fait jusqu'à maintenant a été bien fait et que les divers lexiques ou vocabulaires spécialisés (par domaines) répondent aux besoins des entreprises pour se franciser, il n'est pas certain toutefois qu'ils répondent aussi bien aux besoins des usagers dans leur travail quotidien. Je m'explique ici sur cette question très cruciale. Je crois toutefois que de façon générale si les divers vocabulaires et lexiques produits jusqu'à ce jour conviennent bien à la "francisation structurelle" des entreprises (p.ex. terminologies des organigrammes, des titres d'emploi, des conventions collectives, de la comptabilité, de la bureautique etc.), ces mêmes outils conviennent mal à la francisation de la "langue du travail" au quotidien. C'est à cette lacune qu'ont tenté de répondre différentes activités parallèles de suivi terminologique développées au cours des ans par l'ex-service des linguistes-conseils de l'Office de la langue française : projets d'affichage terminologique pour les usines, élaboration de mini-lexiques "simplifiés" orientés vers les communications orales dans l'entreprise. Toute cette réflexion entamée les premières années de l'application de la Charte est à récupérer et à approfondir dans le cadre des préoccupations actuelles de la socioterminologie. Cette réflexion devrait orienter les chercheurs vers une meilleure description des types d'usagers qui génèrent le flux communicationnel de l'entreprise, de façon à arriver à formuler des propositions de termes implantables directement dans ces divers usages que les travailleurs font de leur langue dans l'entreprise. Il y a donc lieu de poursuivre sur des principes sociolinguistiques plus "démocratiques" cette réflexion déjà entamée. Cette proposition suggère également une meilleure cohabitation entre terminologues, traducteurs et sociolinguistes, perspective en soi ambitieuse. Cette meilleure cohabitation permettrait au terminologue de mieux

saisir et gérer la variation terminologique en milieu socioprofessionnel, et aux traducteurs de produire des traductions mieux adaptées. Tout cela suppose également de la part des sociolinguistes une aptitude à concevoir des solutions terminologiques viables à moyen et long terme pour les organisations. Car, accepter la variation en terminologie, ce n'est pas et ne doit pas être une façon de formuler sans discernement des propositions de termes qui se bornent à valider seulement des termes déjà en usage. Par cette attitude, on en viendrait irrémédiablement à nier la possibilité d'aménager les terminologies aux besoins de la communication spécialisée actuelle.

Toutefois cette dernière réserve ne doit pas nous faire perdre de vue qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir en ce domaine pour mieux gérer la variation linguistique en milieu socioprofessionnel. En effet, la culture langagière des organisations humaines (les entreprises) porte en elle-même cette variation qu'elle soit de nature : – dialectale (i.e. d'origine géographique), – chronolectale (le changement vs le continuum linguistique), – idiolectale (individuelle), – technolectale (professionnelle) ou – sociolectale (héritée du groupe d'appartenance sociale). À l'avenir, il faudrait en arriver à soumettre les tentatives d'aménagement terminologique à cette variabilité du langage humain.

3) C'est auprès des usagers d'une LSP que le terminologue doit rechercher les différents usages terminologiques en vue d'effectuer les choix de termes nécessaires à une collation terminologique représentative et efficiente.

Corollaire socioterminologique: La grande variété des textes disponibles pour une LSP constitue une mine d'information irremplaçable pour le terminologue afin de rendre compte du degré de variation terminologique existant dans un domaine précis du savoir humain. Seule une terminographie basée sur l'exploitation de corpus spécialisés peut rendre compte linguistiquement de cette variation.

ou la gestion de l'interférence en terminologie : la synonymie et la polysémie

Concrètement c'est dans la gestion de la synonymie et de la polysémie, deux phénomènes considérés traditionnellement comme nuisibles aux systèmes terminologiques, que va se manifester l'acceptation de la variation linguistique. Repoussant l'idéologie des terminologies comme ensembles de termes univoques et monoréférentiels, ces phénomènes interférant viennent perturber les idées généralement reçues en la matière que confirment généralement les normes terminologiques des organismes de normalisation. L'acceptation des synonymes remet en cause l'univocité du couple dénomination – notion en terminologie, alors que la polysémie vient-elle ébranler la théorie de la monoréférentialité du terme. Par delà l'impression de transgression des lois qui régissent les LSP, le terminologue (-graphe) est confronté à l'utilité de son travail quotidien qu'il a le plus souvent voué à des tâches de rectification terminologique au nom des rôles de précision et de clarté que doivent véhiculer les terminologies. Pire encore, l'avènement de la terminologie comme discipline moderne reposant sur les principes de l'univocité, à partir des années 30, avec des représentants comme Lotte ou Wüster, avait eu comme principal rôle celui d'écarter tout phénomène d'interférence entre la notion et sa dénomination, en reléguant les terminologies au rang de systèmes construits tenant davantage des langues synthétiques que des langues naturelles. On connaît aujourd'hui la cause des échecs retentissants de l'espéranto ou du volapük, systèmes entièrement construits sur des bases rationnelles sans référence socioculturelle.

Par ailleurs, on connaît l'intérêt relativement récent des études linguistiques pour l'analyse de discours (écrits et spéciaux, pour ce qui nous concerne). Ces études convergent toutes pour démontrer la variabilité des différents types de discours et la nécessité d'observer et d'analyser ces discours dans leurs réalisations contextuelles. On démontre également dans ces études que le phénomène de la variation en LSP ne se limite pas à la terminologie et qu'elle peut en fait concerner toutes les composantes de la langue (morphosyntaxe, lexique, grammaire).

Une observation s'impose ici à savoir que si les terminologies "propres" et rationnelles véhiculées dans les répertoires de termes ont une indubitable utilité pour les langagiers de l'entre-

prise qui ont à produire des textes normatifs pour l'entreprise (formulaires, rapports divers, correspondance, conventions collectives, documents techniques ou publicitaires), ces mêmes terminologies perdent du terrain lorsqu'on veut les implanter dans l'usage quotidien des travailleurs de la base à leur poste de travail. Une implantation "intelligente" de termes pour améliorer la langue du travail devrait comporter une adaptation terminologique respectueuse des acquis langagiers des usagers dans leur plus grande diversité et variation. D'où la nécessité de disposer de mini-lexiques, fiches, affiches terminologiques "allégés" mieux adaptés à la réalité quotidienne du travailleur.

4) L'inventaire de la variation terminologique dans une LSP doit se fonder sur une observation systématique des synonymes et des polysèmes effectivement utilisés dans les textes.

Corollaire socioterminologique: Tout travail terminographique pour être valable doit obligatoirement consigner tous les termes effectivement utilisés pour dénommer une notion.

L'application d'un principe comme celui-ci pèse lourdement sur la méthodologie lexicographique qui doit alors se donner les moyens de ses ambitions. Cela signifie d'une part qu'il faut baser l'activité terminographique sur l'exploitation automatique de grands corpus spéciaux (environ 5 M/mots occurrences). D'autre part, le terminographe doit assurer une couverture adéquate de l'oral en trouvant les moyens de recueillir les usages terminologiques "in situ" dans des communications verbales authentiques pour pouvoir les représenter par la suite dans les ouvrages terminographiques (lexiques, vocabulaires, dictionnaires) avec des indications quand à leur réemploi dans des discours de LSP. Dans un important article intitulé *Questions de méthodes en terminologie des langues africaines*, paru en 1990 dans la revue *Terminologies Nouvelles*, N. Halaoui présente des éléments méthodologiques qui vont dans le sens de ce renouvellement d'une terminographie essentiellement orientée vers les besoins sociaux qui va modifier sensiblement l'ensemble de la chaîne de production

terminologique (cf. enquêtes de type savant et ethnographique). Ainsi, l'enquête de type ethnographique proposée par Halaoui rejoint les préoccupations de la sociodialectologie (cf. les travaux de Jean-Louis Fossat en occitan sur les technolectes du marché des bestiaux, de l'élevage ovin etc.) qui privilégie l'inventaire des termes déjà en usage ou de ce qui pourra devenir des termes, favorisant par là l'utilisation maximale des procédés internes de création terminologique. Il s'agit là d'une piste majeure qui devrait favoriser ce renouveau terminographique que nous évoquons tout au long de ce texte. Nous avons insisté également plus haut sur la pauvreté totale des banques de termes à illustrer la variation terminologique telle qu'elle apparaît dans la multiplicité des discours socioprofessionnels, héritage direct de la pensée wüstérienne hypernormalisatrice. La terminographie se doit de développer un modèle de données apte à supporter des descriptions terminographiques en accord avec la grande variété des discours socioprofessionnels. Cette approche relativement nouvelle vient s'opposer aux pratiques traditionnelles de la terminographie basées sur une exploitation manuelle et le plus souvent non-systématique d'un corpus non-numérisé qui n'est ni nécessairement cohérent, ni représentatif d'un domaine spécial. Elle tire sa base théorique du courant contemporain de la linguistique de corpus à laquelle elle emprunte également ses méthodes et ses outils de travail. En ce sens, on pourrait parler ici d'une linguistique spéciale de corpus fondée sur l'analyse automatique ou assistée de textes représentatifs d'une langue de spécialité (ou LSP).

Toutefois, on verra plus loin dans notre exposé que la réalisation de ce principe suppose une façon d'évaluer les usages terminologiques par un marquage linguistique adéquat.

5) Un travail terminographique valable ne peut faire table rase des différents usages qui ont cours dans une LSP pour proposer un nouvel usage monosémique, unique et souvent importé de l'extérieur.

Corollaire socioterminologique: C'est dans les textes disponibles que se retrouvent les termes en usage pour une LSP donnée.

ou En AT, ce sont les usagers qui ont toujours le dernier mot.

On oublie le plus souvent que l'utilisateur est maître de ses façons de parler ou d'écrire et de ce qu'il est généralement convenu d'appeler son idiome. Aussi le terminologue ne doit jamais se mettre en situation d'imposer des usages qui sont étrangers aux personnes auxquelles il destine son travail terminologique. Son professionnalisme va le conduire intuitivement à hiérarchiser les usages ou les faits de langue en choisissant ceux qui conviennent le mieux à une situation donnée. Il saura, par exemple, qu'il n'est nullement utile de formaliser ou de compliquer les communications de travail interpersonnelles d'ouvriers qui travaillent dans un même atelier de l'usine par l'imposition de termes jugés trop complexes. Par contre, il verra à ce que la terminologie figurant dans un mémoire technique destiné à une commission gouvernementale soit irréprochable au plan terminologique et qu'il puisse atteindre le plus grand nombre d'adhérents. Ici la finalité du message va déterminer l'action du terminologue et le contenu qualitatif des termes qu'il va tenter d'implanter.

La variation terminologique: formes et procédés

On peut se demander maintenant quelles sont les formes qu'emprunte la variation terminologique dans les discours de LSP.

Il a été dit plus haut que la synonymie et la polysémie étaient les deux manifestations linguistiques les plus étudiées pour parler de la variation linguistique dans les LSP. La variation au niveau du S \bar{A} provoque la synonymie, celle qui atteint le S \bar{E} entraîne la polysémie, par contre la variation que subit le R \bar{A} et qui est de nature extra-linguistique concerne le monde extérieur, dénote des différences, des particularités, elle entraîne avec elle la variation linguistique.

On a également abordé rapidement la question du clivage entre langue orale et langue écrite en signalant que la première

des catégories ci-dessous, sont loin d'être interchangeables. Dans la plupart des cas, une connotation différente apportée par un synonyme menace son interchangeabilité.

1. Synonymie géographique ou régionale

- Ex.: - Q: motoneige / F: scooter des neiges
 - B: aubette / F: abribus
 - USA: French fries / GB: chips

2. Synonymie chronologique ou temporelle

- Ex.: - mahométisme (vx) / islamisme (auj.)
 - asile d'aliénés (vx) / hôpital psychiatrique, maison de santé / centre hospitalier, centre d'accueil (auj.)
 - spondyle (vx) / vertèbre (auj.)

3. Synonymie de niveau de langue

- Ex.: - ictère (techn.) / jaunisse (gén.)
 - infarctus (techn.) / crise cardiaque, crise de | du coeur (gén.)
 - tronçonneuse (techn.) / scie à chaîne (gén.)

4. Synonymie professionnelle

- synonymie interprofessionnelle

- Ex.: - mois comptable (comptabilité)/exercice mensuel (finances)
 - traitement (administration publique)/salaire (industrie)
 - employé (patrons)/travailleur (syndicats)

- synonymie socioprofessionnelle

- Ex.: - fond de la poche de coulée (*ingénieurs*)/pizza (*ouvriers*)
 - soutireuse (*techniciens*)/piano (*conducteur de machine*)
 - caisse (de bière) (*emballeurs*)/spout (*camionneurs*)

- synonymie interthéorique

- Ex.: - morphème (*ling. amér.*)/monème (*ling. fonct.*)
 - notion (term.: *ISO*)/concept (*term.*)
 - signifiant (*ling. sauss.*)/expression (*ling. hjelmsléviennne*)

5. Synonymie fonctionnelle

- synonymie d'emprunt

- Ex. - marketing/mercatique
 - listing/listage
 - compact disc/disque compact
 - synonymie morphologique

- Ex. - deuton/deutéron (*physique*)
 - unilingue/monolingue (*ling.*)
 - foudroiement/foudroyage (*mines*)
 - synonymie lexématique

- Ex. - pliage / cambrage (*tôlerie*)
 - cosmonaute/astronaute/spationaute (*aérospatiale*)
 - déchiqueteuse/gyrobroyeur (*foresterie*)

- synonymie orthographique (variantes)

- Ex. - vidéo-thérapie/vidéothérapie
 - viseur tête-haute/viseur-tête haute
 - dyskinésie/dyscinésie

- synonymie syntagmatique

- Ex. - journal de caisse/livre de caisse (*comptabilité*)
 - vidage post-mortem/vidage d'autopsie (*informatique*)
 - miroir solaire/miroir géodésique (*topographie*)

- synonymie syntaxique

- Ex. - prix de marché/prix du marché (*économie*)
 - évaluation par secteur/évaluation sectorielle
 - pince à purger/pince de purgeage (*mines*)

6. Synonymie concurrentielle ou socio-économique

- synonymie "publicitaire"

- Ex. - tablette, casier, porte-oeufs, oeufrier (*réfrigérateur*)
 - bras gicleur, bras de lavage, bras d'aspersion, bras rotatif, bras d'arrosage (*lave-vaisselle*)
 - angl. guide bar, guide plate, guide blade, chain blade, chain bar, cutter bar, cutting bar, sword (*trancheuse*)

- synonymie générique/spécifique (marque déposée)

- Ex. - réfrigérateur/Frigidaire
 - papier-mouchoir/Kleenex
 - baladeur/Walkman

7. Synonymie fréquentielle

- Ex. – cuisinette/kitchenette
 – terminologie/terminographie
 – néologie/néonymie

(Cf. Auger, P. et Boulanger, J.C., 1997)

Notre intention ici n'est pas de prendre position dans ce débat qui oppose les linguistes de spécialité pro-synonymie et les autres anti-synonymie. Nous dirons que oui bien sûr la synonymie est un phénomène courant dans les textes de LSP, qu'exceptionnellement seulement elle est complète et qu'alors elle véhicule des connotations, ce qui semble exclure d'emblée qu'elle permette en même temps une interchangeabilité des signes impliqués.

Sager (1990, 214-215) en parlant des moyens qu'utilisent les LSP pour exercer une variation énumère:

- l'utilisation de synonymes absolus (ou vrais), mais moins fréquemment que dans la LG;
- l'utilisation de synonymes qu'il qualifie de "contextuels" et qui prennent la forme de l'utilisation du générique à la place du spécifique (anaphore), du tout pour la partie (métonymie) en choisissant l'hyperonyme immédiat, règle non observée en langue générale) p.ex. chat – félin (LSP), chat – animal (LG);
- l'utilisation des divers procédés d'abréviation et de réduction (pour les TS et les TC) variable selon le type de texte impliqué.

De notre côté nous avons poussé plus loin pour arriver à une typologie élargie qui distingue entre:

- formes abrégées (reprise d'un élément du syntagme, télescopage, abréviation, siglaison/acronymie qui ont tendance à dominer dans les discours oraux);
 (p.ex. eng. **palm** pour palm computer, **webcam** pour web

camera; **pda** pour personal digital assistant);

- formes métonymiques qui constituent une forme d'abrégement également;
- formes anaphoriques (pronoms personnels et démonstratifs, reprise par des hyperonymes etc. qui dominent également dans les énoncés oraux;
- formes métaphoriques (analogiques : forme, fonction, événement) mieux adaptées aux échanges verbaux en situation et qui constituent pour l'essentiel ce qu'on appelle parfois l'argot d'usine ou de métier;
(p.ex. **palm computing, microslate**)
- formes issues de calques ou d'emprunts qui à cause de leur ancienneté ou de leur degré d'intégration ont la vie dure et résistent à la substitution lorsqu'il s'agit de les remplacer par des termes en LO.
(p.ex. **start-up** pour désigner les nouvelles entreprises nées des NTI)

Traitement de la variation en terminologie/terminographie

Principe cardinal:

Gérer la variation en terminologie, c'est marquer la variante pour orienter l'usage

Pour autant que l'on accepte la variation terminologique, il faut se prémunir du chaos dénomiatif en marquant les variantes terminologiques. Conséquemment, les lexiques / vocabulaires / dictionnaires d'entreprise, au lieu de proposer des terminologies monolithiques (sans synonymes, sans termes polysémiques), devraient se présenter, comme pour les ouvrages lexicographiques, avec des marques d'usage pour le plus grand béné-

ficie des usagers. Les différentes marques viennent en fait préciser les différentes connotations reliées aux variantes. Ces marques vont constituer en fait des balises dénominatives précieuses pour les différentes variantes d'un terme. Chaque type de variante va comporter son propre "jeu" de marques. Par ailleurs, on sait déjà que le choix des marques (étiquettes) et le marquage des unités lexicales a toujours représenté un problème ardu pour le lexicographe, il n'y a pas de raison qu'il en aille autrement pour le terminographe. La difficulté de l'opération repose dans le fait que les unités linguistiques ne se laissent pas facilement enfermer dans des catégories étanches.

– *marques diachroniques*: qui viennent préciser la valeur d'une variante chronolectale: vieux, vieilli, désuet, hist., néol. On saisit leur importance quand on songe que les savoirs sont des objets qui sont élaborés dans le temps selon un continuum temporel. Le temps construit les savoirs en quelque sorte. Les terminologies élaborées au fil des siècles sont censées représenter ce caractère évolutif des savoirs, dans les faits elles doivent continuellement s'adapter pour continuer à jouer le rôle qui leur est dévolu dans l'instant présent. Au besoin, les termes sont redéfinis pour s'ajuster aux nouveaux savoirs, ou encore, ils sont remplacés par de nouveaux termes mieux adaptés à la représentation des nouveaux savoirs. La marque vient préciser le degré d'adéquation du terme à une représentation actuelle de ces nouveaux savoirs: synchronisme dénomiatif vs connotation diachronique. Ainsi, par exemple, le terme *calculateur* et sa variante morphologique *calculatrice* pour désigner l'objet connu aujourd'hui sous le nom *ordinateur* devrait être accompagné de la marque *désuet* pour indiquer que cet emploi n'a plus cours dans la terminologie française de l'informatique.

– *marques chronolectales*:

<i>désuet</i>	<i>calculateur</i> pour <i>ordinateur</i>
<i>vieux</i>	<i>cèdre</i> pour <i>thuya</i>
<i>vieilli</i>	<i>métropolitain</i> pour <i>méto</i>
<i>néol.</i>	<i>nano-moteur</i>

- *marques topolectales*: Une marque bien connue des terminographes et issue de la variation spatiale ou diatopique (Kocourek), on la retrouve chez Wüster et elle a fait l'objet d'une norme ISO du comité 37 d'ISO (ISO/R639 -1967), il s'agit du seul type de variante acceptable pour les wüstériens: USA/UK/AUS, FR/B/CH/MO/TU. Ici le principe de l'univocité n'est pas remis en cause, il s'applique intégralement à l'intérieur de l'espace géographique désigné. Historiquement d'ailleurs, elle a toujours été présente dans les banques de terminologie où l'on a pris très tôt l'habitude de marquer les variantes issues des régiolectes (et non les formes reconnues comme standard). Il s'agit d'une marque souvent utilisée pour marquer des variantes morphologiques depuis toujours ressenties comme plus acceptables (p.ex. parseur à côté de parser)

- *marques sociolinguistiques*: Traditionnellement, ces marques sont censées dénoter le milieu d'appartenance sociale du locuteur, elles ont été largement et très librement utilisées par les lexicographes qui n'ont jamais vraiment décrit les marques telles que familier, très familier, populaire, vulgaire. Transposées dans les discours spécialisés, ces mêmes marques n'ont guère d'utilité. Sauf peut-être dans le cas de terminologies qui ont de fortes assises dans la vie courante (p.ex. l'alimentation, ainsi caoua (argotique) à côté de café/roteux (vulgaire) pour hot-dog). On pourrait faire ici une place spéciale à la marque idiolectal, marque très générale pour désigner toute variante linguistique issu du sujet parlant (individu), également peu utile pour une discipline se revendiquant de plus en plus du qualificatif sociale. Elle peut cependant servir à justifier un jugement normatif du genre X est à éviter pour désigner Y parce qu'il n'est utilisé que par un seul auteur dans son idiolecte.

- *marques socioprofessionnelles*: en revanche les marques de ce type sont très utiles pour définir les différents registres dans la LSP.

Chez Hoffmann (cité par Kocourek) on a les expressions langue symbolique, langue scientifique, langue technique, langue professionnelle, langue de consommation, étiquettes définies selon

les proportions de certains éléments linguistiques dans les textes. On pourrait imaginer des variantes terminologiques pour chacun de ces niveaux en LSP (en excluant langue symbolique, vu sa nature extra langue naturelle). Les argots de métiers sont à classer parmi ces marques, comme sociolectes très émergents dans la langue orale.

EXEMPLES

- 1- pour des noms de poissons issus d'une nomenclature de dénomination systématique.

nom scientifique: *Salmo salar*

noms commerciaux officiels: saumon de l'Atlantique, saumon atlantique

variante syntaxique: saumon d'Atlantique

nom commercial non-officiel: saumon de Gaspé

nom pour le consommateur: saumon

nom scientifique: *Venus mercenaria*

nom commercial officiel: palourde

nom commercial officiel étranger: praire

noms génériques erronés: coque, mactre, mye

nom normalisé: praire américaine

noms anglais (issus de l'): clam, quahaug, quahaug commune

nom pour le consommateur: palourde

- 2- pour des noms d'arbres issus d'une classification botanique

nom scientifique: *Tsuga canadensis*

nom officiel: tsuga du Canada

nom commercial officiel: pruche de l'Est

nom commercial non-officiel: pruche

variante géographique: ériko (Acadie)
 nom pour le consommateur: pruche
 nom vernaculaire: pruche

3- pour des termes issus de secteurs industriels

- marques normatives: Traditionnellement très présentes dans les répertoires terminologiques et les banques de termes, elles ont été utilisées trop souvent pour prescrire des usages et éliminer des variantes jugées "indésirables".

Les marques normatives

terme normalisé
 terme recommandé
 terme officiel
 terme à éviter
 terme à rejeter
 terme emprunté (calqué) à l'anglais

Dans l'ensemble leur usage a toujours été "réglementé" par des codes de pratique (commissions de terminologie, de normalisation etc.)

En outre, l'entrée et les sous-entrées pourraient recevoir des marques plus élaborées pour indiquer le statut du terme:

Différentes marques concernant le statut du terme

forme normalisée pour l'écrit;
 forme proposée pour l'oral;
 forme de substitution (le plus souvent forme abrégée de la forme normalisée);
 formes synonymes "acceptables";

renvois analogiques (hyperonymes et hyponymes etc.);
 formes à rejeter;
 notes pour expliciter l'un ou l'autre usage (types de marques)

Également, les percées récentes en socioterminologie ont amené une valorisation de l'information de type pragmatique orientée vers les discours technico-scientifiques d'où l'intérêt pour la cueillette des variantes terminologiques (var. de niveaux de langue, argots socioprofessionnels) et des phraséologismes qui montrent comment réutiliser les termes décrits. (Auger, Tercor)

Ainsi, il ne faudrait pas que le terminologue d'entreprise se limite à décrire les seuls termes (simples ou complexes), mais qu'il s'intéresse également à ces "formulations spécifiques aux LSP", à ces façons de dire les choses idiomatiquement pour chacune de ces langues spéciales qu'on regroupe le plus souvent sous le terme de phraséologisme. Ces formulations viennent préciser le fonctionnement syntagmatique des termes en contexte en identifiant les unités linguistiques avec lesquelles elles interviennent le plus souvent (cooccurrentes), en groupes semi-figés (à la différence des syntagmes terminologiques) généralement. La connaissance de ces formulations va permettre à l'utilisateur une plus grande efficacité dans ses messages et un meilleur contrôle de sa langue de travail.

Sager a présenté dans son manuel PCTP un schéma des données terminographiques très intéressant en ce qu'il présente les différentes composantes du modèle d'information intégré avec les relations entre les différents champs.

Le modèle de Sager (1990, p. 158) présente les grands types d'information qui "accompagnent" les données terminologiques, il définit ainsi quatre types d'informations qui sont extraites des textes de LSP par les terminologues:

- 1- Information de type notionnel (conceptual specification):

- définition, renvois à d'autres concepts, notes techniques (scope notes), domaine de travail, références;
- 2- Information de type linguistique (linguistic specification):
mention de langue, entrée, info. gramm., synonymes, abréviations, variantes, références;
 - 3- Information de type pragmatique (pragmatic specification):
n. de langue, contexte, note d'usage, références;
 - 4- Information de type traductionnel (FL equivalent specification):
mention de la LA, équivalent(s), info gramm., synonymes, abréviations, variantes, références;
 - 5- Information de gestion : auteur, organisme, gr. de travail, date.

Ces données terminographiques sont en fait des informations spécialisées de divers types: – gestion, – linguistiques (morphologiques, sémantiques, pragmatiques, translinguistiques ou traductionnelles), techniques (notionnelles, encyclopédiques, pédagogiques, référentielles) qui viennent renseigner sur le couple terme – notion et apportent une “crédibilité” discursive concernant sa description.

Le modèle de données qu'on connaît actuellement et qu'on retrouve dans la plupart des grandes banques de terminologie connues a été confirmé lors du Colloque international de terminologie de Baie-Saint-Paul (OLF, Québec, Canada) tenu en 1972 et consacré aux données terminologiques. Ce colloque avait pour objectif de comparer les modèles de données (contenu de la fiche de terminologie) de divers organismes de terminologie comme l'AFNOR (Fr.), BTB (B.), BTL (Lu.), BTM (Q.), BTO (Can.), CILF (Fr.), Fichier de Berne (Féd. Suisse), OLF (Q.), TLF (Fr.) et bureaux langagiers d'entreprises nationales ou privées. Cette comparaison devait aboutir à une liste “homologuée” et obtenue par consensus des champs essentiels d'information devant figurer sur une fiche de terminologie dans le but d'échanger des données plus facilement.

Huit champs ont alors été jugés essentiels dans cette perspective en considérant pour l'essentiel le mot, la référence à un texte et le domaine. Voici la liste de ces champs (OLF, Actes B-S-P : 1972):

- 1) Vedette (entrée);
- 2) Source (de la V);
- 3) Origine géographique;
- 4) Auteur de la fiche (rédacteur);
- 5) Traduction (équivalent);
- 6) Source (de la T);
- 7) Domaine d'application;
- 8) au choix:
 - a) Définition et source;
 - ou
 - b) Contexte et source

Ont été déclarés optionnels à cette occasion des champs comme:

- marques grammaticales (catégories lexicales, genre/ nombre);
- cote de pondération (marque d'usage, note sur l'usage));
- variantes lexicales + renvois;

Dans les faits, la liste étendue (champs essentiels et champs optionnels) couvrent 90% des modèles de données des grandes banques modernes de terminologie, du moins il en a été de même jusqu'à tout récemment. Nous donnons maintenant un aperçu des développements réalisés ou à venir en ce domaine.

Le modèle de données de Sager que nous venons de voir est intéressant pour percevoir comment des données textuelles brutes se transforment en informations utilisables (utiles) au cours du processus terminographique. L'intérêt du modèle de Sager

c'est qu'il a laissé ouverte une éventuelle redéfinition du modèle de données. Par exemple, aujourd'hui en l'an 2000, on attend des progrès significatifs touchant la description sémantique (représentation de la notion et des réseaux notionnels), des recherches importantes sont en cours sur cet aspect du terme (intérêt généralisé d'ailleurs en linguistique informatique) en vue d'éventuelles applications dans les domaines de la cognitive, de l'intelligence artificielle ou du traitement intelligent de la langue naturelle. Également, les percées récentes en socioterminologie ont amené une valorisation de l'information de type pragmatique orientée vers les discours technico-scientifiques d'où l'intérêt pour la cueillette des variantes terminologiques (var. de niveaux de langue, argots socioprofessionnels) et des phraséologismes qui montrent comment réutiliser les termes décrits.

Un modèle revu de données terminologiques ferait apparaître sur la fiche de terminologie de nouveaux champs d'information orientés essentiellement vers la représentation et le traitement du sens et vers l'explicitation pragmatique, ce qui pourrait donner un modèle comme celui-ci:

EXEMPLE DE FICHE

no de fiche	20001
date rédaction	07.06.97
date révision	12.12.99
organisme	OLF / CTOLF
rédacteur	A.J.
domaine / sous-domaine	Internet / interface
*langue (indicatif de)	Fr.
entrée (ou vedette) + S	fureteur
*contexte(s) LD + S	En effet, ces formats requièrent tous l' utilisation d' un fureteur spécial, le recours à un module externe ou l' installation d' un logiciel spécial pour visualiser les informations. (a)
*marques grammaticales	n.m.
*origine géographique	CDN /Qué.
*syn. /var. + S	navigateur (Fr /Be/CH) logiciel de navigation (Qué.)
*formes à éviter + S	browseur, browser (<Eng.)
*phraséologies LD + S	fureteur Internet
*renvois + S	logiciel d'application (TG) fureteur Java (TS)
définition LD + S	Logiciel permettant la recherche et l'affichage de pages Web au format html.
*cote de pondération	standard
*notes +S	le terme navigateur concurrence de plus en plus le terme fureteur
(usage: (termino-linguistique,notionelle,encyclopédique:technico-scientifique + S)	
*équivalent + S	browser n.
références (alphanum.)	0345 QUÉBEC MICRO, v.3.8 11 août 1997 (http://www.quebecmicro.com/3-09/3-09-04.html)

(la marque * indique qu'il s'agit d'un champs actif pour chaque langue en présence, la marque + S indique que ce type de données doit être attesté et donc référencé)

Il faut croire qu'à l'avenir, les modèles de données seront beaucoup plus évolutifs et flexibles pour pouvoir s'adapter aux besoins de plus en plus diversifiés des clientèles-cibles (TALN,

TMAH., Amling, Sc. cognitives, documentation, formation, R & D, etc.).

Types d'entrée dans un article terminographique "variationniste"

Si l'on regarde maintenant les différents types d'entrée qui peuvent être consignées en terminographie et qui ont été esquissés seulement précédemment, on réalise qu'on a la possibilité d'aller beaucoup plus loin que dans le modèle univoque cher à Wüster, voici quelques exemples d'entrées :

Différents types d'entrée en terminographie

- 1-forme normalisée proposée pour l'écrit technique;
- 2-forme proposée pour l'oral technique;
- 3-forme néologique "temporaire";
- 4-formes synonymes "acceptables":
 - formes synonymes: niveaux techniques;
 - 4.1 °forme normalisée (organisme de normalisation)
 - 4.2 °forme synonyme concurrente
 - 4.3 °forme "variante géographique"
 - formes de substitution : niveaux infratechniques
 - 4.4 °forme abrégée de la forme normalisée;
 - 4.5 °substituts hiérarchiques (hyperonymes et hyponymes etc.);
 - 4.6 °formes métaphoriques;

4.7 °formes régionale, archaïque, populaire ou argotique;

5- formes à rejeter;

6- notes métalinguistiques pour expliciter l'un ou l'autre usage.

Une telle mise en place des désignations qu'on peut recueillir pour un même concept demande, il va sans dire, une méthodologie renouvelée du travail terminographique basée sur l'exploitation de corpus représentatifs de tous les types de discours écrits et oraux ayant cours dans une LSP. Deuxièmement, il faut faire valoir ici la nécessité de classer tout ce matériel synonymique concernant une notion en orientant l'utilisateur vers une solution terminologique acceptable linguistiquement et qui réponde pleinement à ses attentes de locuteur.

Voici quelques exemples de ce type d'article:

EXEMPLES D'ARTICLE TERMINOGRAPHIQUE VARIATIONNISTE

NOTION 1: «appareil de débusquage autotracté»

débusqueuse (1)
 débardeuse (4.1,2)
 tracteur forestier (4.2)
 tree-farmer m.d. (5)
 skidder, skiddeuse (5)
 guidoune (4.6,5)

NOTION 2: «abies balsamea»

sapin baumier (1)
 sapin (2)

sapin du Canada (Fr.) (4.3)

sapin blanc (Pop.) (4.7)

NOTION 3: «mazout, fuel»

mazout (1)

huile de chauffage (2)

fuel, fioule (4.1,4.3)

huile à fournaise (5)

huile à chauffage(5)

huile à brûleur (5)

IV- Conclusion

En guise de conclusion à notre propos, nous dirons que OUI le terminologue doit accepter la variation linguistique que confirment les divers discours socioprofessionnels dans un monde de plus en plus dominé par la technique et la technologie. Dans son travail, il doit aussi gérer cette variation avec les usagers visés par l'activité langagière. Cette gestion faite avec discernement évitera tant l'imposition généralisée de formes standards "importées" de l'extérieur que la reconnaissance "normative" de toutes les formes en usage dans un milieu spécialisé. Plus que d'arriver à décrire seulement des usages, il doit apprendre à orienter ces usages sur des bases pluralistes, consensuelles et réalistes qu'il puisera parmi les acquis de la sociolinguistique contemporaine. Cette aptitude dépend directement de la poursuite de travaux in situ par les sociolinguistes sur les discours de LSP dans leur plus grande variété et des exigences spécifiques de la communication spécialisée. Ces travaux devraient déboucher normalement sur l'élaboration d'une grille des usages assortie des caractéristiques d'usage propre à chacun des groupes d'usagers définis.

L'approche socioterminologique qui caractérise les travaux terminologiques de la présente décennie ont amené la termino-

graphie traditionnelle à repenser ses “dogmes”, à renouveler ses méthodes de collecte de matériaux par l’observation des “terrains” socioprofessionnels, à revoir donc ses intrants comme ses extrants pour arriver à suivre le terme depuis sa naissance jusqu’à sa réutilisation dans le discours quotidien des locuteurs spécialistes ou dans celui des travailleurs des domaines du commerce ou de l’industrie. Concrètement, selon cette nouvelle vision, l’aboutissant du travail du terminologue n’est plus le dictionnaire, ni le lexique ou le vocabulaire, mais bien plutôt l’établissement, la fourniture et l’actualisation de terminologies pour la production des divers types de discours socioprofessionnels reliés au travail humain.

Le travail qui vient d’être évoqué ici ne vient certes pas faciliter la tâche déjà difficile du terminologue, elle la complique largement à vrai dire. Pour arriver à cette adéquation usage – usager, le langagier doit oeuvrer sur le terrain et s’aguerrir aux techniques d’enquête in situ pour déterminer à la fois les attentes des usagers visés et l’usage qu’ils font des termes dans leur langue quotidienne de travail. Cette mission ressemble en fait au travail du dialectologue de terrain, à cette différence près qu’en sus de décrire l’usage des enquêtés, il doit l’analyser et au besoin proposer ou confirmer de nouveaux choix. La qualité de son travail dépend directement de son aptitude à définir des consensus avec les usagers sur ce que devrait être cet usage idéalement, puis proposer.

Bibliographie

- AUGER P. et BOULANGER J.- C. (1997) *Terminologie et terminographie – TRD-14436, recueil de notes de cours*. Québec, Université Laval.
- AUGER, P. (en préparation) *Terminologie et Terminographie à base de corpus*.
- FOSSAT, J.-L. (1997) Néologie dialectale et implantation en socioterminologie spatiale utile. In: ROUGES-MARTINEZ, J. et VILLEBRUN, I. (édit.) *Terminologies Nouvelles*, N° 16, juin 1997: Enquêtes terminologiques.
- GAMBIER, Y. (1991) Présupposés de la terminologie: Vers une remise en cause. In: *Terminologie et sociolinguistique, Cahiers de linguistique sociale*, no 18. CNRS – URLA 1164 / Université de Rouen, p.31-58.

- GAUDIN, F. (1993) *Pour une socioterminologie – des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*. Rouen, Publications de l'Université de Rouen no. 182.
- HALAOUI, N. (1990) Questions de méthode en terminologie des langues africaines. In: *Terminologies Nouvelles*, n° 3, juin 1990: *Harmonisation des méthodes en terminologie (actes des séminaires de Talence et de Hull)*.
- KOCOUREK, R. (1991) *La langue française de la technique et de la science*. Wiesbaden, Oscar Brandstetter Verlag GMBH & Co. KG. (1ère édition 1982).
- MÜLLER, B. (1985) *Le français d'aujourd'hui*. Paris, Klincksieck.
- OLF (1972) Les données terminologiques: Actes du colloque international de terminologie, Baie Saint-Paul oct. 1972, Québec.
- REY, A. (1002) La terminologie. Noms et notions, coll. "Que sais-je?" n. 1780. Paris, Presses Universitaires de France. (1ère édition 1979)
- SAGER, J.C. (1990) *A practical course in terminology processing*. Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins.